

Revue PLACE PUBLIQUE - numéro 94- Été 2026

Le nouveau numéro de Place Publique, la revue de territoire de Nantes et sa région est désormais disponible en kiosque, en ligne et par abonnement.

Pour ce numéro d'été, nous avons décidé de prendre l'air et de questionner les nouvelles règles du je(u) ou ces nouvelles façons d'appréhender le sport, entendu ici en dehors des fédérations, des clubs et de son champ professionnel. Dans une interview que nous a accordée le professeur Alain LORET, il est question de prospective, de pratiques libres, de (dé)règlementation, d'ubérisation du sport, de Strava, de lien social et d'adaptation au changement climatique.



Table des matières

- Ce document présente des extraits de l' interview réalisé par Elliott Bureau pour Place Publique
- La fin du modèle des « clubs à l'ancienne » ?
- La confusion entre licences et licenciés
- Trois grandes phases du sport aux XXe et XXIe siècles
- Le rejet du modèle disciplinaire : la phase des sports de glisse
- Le running et l'escalade dans la culture de la glisse
- La troisième phase : l'ubérisation du sport par les applis et le smartphone
- 1987 : le refus politique d'une prise en compte officielle
- Le décrochage massif des jeunes entre 14 et 18 ans
- Les attentes des adultes : flexibilité et sport dématérialisé
- La fin prochaine des clubs « à l'ancienne » ?
- De nouveaux lieux nantais pour les pratiques libres
- Biographie du Professeur Alain LORET

Les fédérations ne le savent pas, mais elles sont déjà ubérisées par les applis

Entre les salles de fitness, les pratiques libres ou de nouveaux concepts numérique à la carte *via* des applis, les sports traditionnels organisés par les fédérations olympiques font face à une concurrence accrue. Également confrontés au décrochage des jeunes – 26% des adolescents français cessent toute pratique sportive entre 14 et 18 ans, selon une étude de l'Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (INJEP) parue en avril dernier – les clubs « à l'ancienne » sont-ils menacés ? Place Publique a interrogé le Professeur Alain Loret sur ces thématiques dont personne ne parle. Et pour cause... vous allez comprendre pourquoi.

Ancien doyen de la Faculté des Sciences du Sport de Rouen et ex-professeur à l'INSEP, Alain Loret est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages et de E-Books de prospective portant sur les stratégies de développement et d'adaptation des organisations sportives. Au printemps dernier, sur la base des chiffres officiels publiés par l'INJEP, il a publié une étude accessible gratuitement en ligne intitulée « Désengagement massif des nouvelles générations de la pratique sportive organisée ». L'universitaire y affirme que « le modèle traditionnel des clubs fédéraux ne correspond plus aux besoins de flexibilité et d'autonomie des jeunes Français ».

Il anime depuis 2012 un compte X (ex-Twitter) aujourd'hui consacré à l'impact de l'IA sur le sport [[@Sport_Web_I](#)] et sur lequel il publie régulièrement de nombreuses études en accès libre.

IA – SPORTS

La fin du modèle des « clubs à l'ancienne » ?

Place Publique > Depuis quelques années, nous voyons se multiplier les salles de fitness, les complexes privés de foot à cinq ainsi que des salles d'escalade qui se développent à grande échelle en dehors du monde associatif. Le sport semble désormais davantage s'organiser à partir d'applications comme Strava plutôt qu'avec la fédération française d'athlétisme. Assistons-nous à la fin du modèle historique des « clubs à l'ancienne » ?

Alain Loret > Ce que vous décrivez là est au cœur d'une problématique qui remet en cause le mouvement sportif dans son ensemble. Son modèle d'organisation traditionnel se trouve en grande difficulté. Cela ne date pas d'aujourd'hui. Pourtant, cette réalité est volontairement ignorée et masqué par les institutions sportives et par le ministère des sports. Pour expliquer cette situation gravissime politiquement, il faut élever le débat et sortir de la polémique. Tout d'abord, il convient de distinguer deux grands secteurs : *le sport qui se regarde* est relayé par les médias et *le sport qui se pratique*, qui nous intéresse ici. Ce dernier est celui qui voit le nombre de jeunes licenciés diminuer drastiquement décennie après décennie. Pourtant, et c'est très surprenant, le mouvement sportif fédéral n'a jamais admis être en difficulté sur ce point. Bien au contraire...

La confusion entre licences et licenciés

P. P > Que voulez vous dire ?

A. L > C'est simple. Depuis longtemps et encore plus après les Jeux Olympiques de 2024, les institutions communiquent sur l'augmentation supposée du nombre de pratiquants, avec un chiffre annoncé de 17 millions de licenciés. C'est peut-être vrai sur le plan du calcul administratif, mais sociologiquement, ces données sont inexactes. On confond volontairement licences et licenciés. Dans les chiffres officiels, il ne s'agit pas de personnes, mais de simples documents administratifs. Or, un sportif peut posséder plusieurs licences dans différentes disciplines.

Trois grandes phases du sport aux XXe et XXIe siècles

P. P > Vous dites que les difficultés du mouvement sportif ne datent pas d'aujourd'hui. À quand remontent-elles ?

A. L > Pour comprendre ce phénomène de désengagement des instances officielles, il faut distinguer trois grandes phases de développement du sport au cours des XXe et XXIe siècles. La première est la phase olympique. Elle débute avec la rénovation des Jeux par Pierre de Coubertin. Ce phénomène prend de l'ampleur jusqu'à devenir l'événement démesuré que l'on connaît aujourd'hui. On parle ici de *discipline* sportive. Ce terme de discipline est très important car il renvoie immédiatement à la contrainte et à l'obligation. C'est spécifiquement ce qui est rejeté aujourd'hui par les jeunes générations.

Le rejet du modèle *disciplinaire* : la phase des *sports de glisse*

P. P > Pourquoi rejettent-ils ce modèle disciplinaire ?

A. L > On aborde là la seconde phase. Les difficultés contemporaines de reconnaissance sociale des disciplines olympiques datent des années 1970, dans le contexte « post Mai 68 ». C'est une phase d'opposition à l'Olympisme disciplinaire et compétitif engagée par ce que l'on a baptisé à l'époque "*les sports de glisse*". Rapporté à l'Olympisme, contrairement à ce que beaucoup pensent encore, il ne s'agit pas d'un *système technique* (glisser sur une surface) mais d'une contre-culture. Ou, si vous préférez, d'un *système de valeur* (une nouvelle vision du sport). On est là dans l'exact opposé de la recherche concurrentielle. On ne parle plus de règles autoritaires mais de normes personnelles. La règle est une contrainte imposée à tous. La norme, elle, n'est qu'un critère individuel de l'action. On peut l'aménager en fonction de ses besoins, de ses désirs ou de ses capacités physiques. Le passage du sport olympique lourdement réglementé au sport de glisse simplement normalisé s'explique avant tout par une recherche de personnalisation de l'activité physique.

Autre différence notable : dans une compétition, on cherche l'exclusion de l'autre. Les participants sont des *concurrents*. Dans les sports alternatifs, on recherche le partage. Les participants sont des *connivents*. Par exemple, les 60.000 inscrits du marathon de Paris n'avaient pas l'ambition de gagner. Il s'agissait pour eux de participer à un phénomène qui relève davantage du rassemblement festif que de la compétition disciplinaire. Les participants viennent pour prendre du plaisir et le partager. Ce sont deux conceptions du sport fondamentalement différentes. Dans la foulée, on constatera que, contrairement à ce que l'on dit, le sport olympique n'est pas inclusif. Il est exclusif. Quand vous êtes dans une logique de concurrence, vous cherchez à exclure votre adversaire du podium.

Le running et l'escalade dans la culture de la glisse

P. P > Vous intégrez le running dans les sports « de glisse » ? N'est-ce pas un abus de langage ?

A. L > Non ce n'est pas un abus de langage car on ne parle pas ici de technique. Comme l'escalade, par exemple, le running est bien un sport de glisse. En revanche, et c'est paradoxal, je vous l'accorde, je n'intègre pas le patinage artistique dans les sport de glisse, bien que sa technique permette de glisser. Le phénomène glisse tel que j'ai pu l'expliquer en détail dans le livre GÉNÉRATION GLISSE (Éditions Autrement, 1995) n'est pas une technique, c'est une culture ; un système de valeurs qui s'applique aussi bien à l'escalade et au running qu'au surf... mais pas au patinage artistique des jeux olympiques.

La troisième phase : l'ubérisation du sport par les applis et le smartphone

P. P > Vous évoquiez ensuite une troisième phase. Pouvez-vous nous en dire plus ?

A. L > Elle commence précisément en 2007 avec la mise sur le marché du premier iPhone d'Apple. Avec ce nouveau type de smartphone, la conception du sport va instantanément se dématérialiser. Des applications vont voir le jour et réorganiser entièrement la pratique du sport. Elle vont ubériser le mouvement sportif. Strava en est l'exemple le plus pertinent. On voit aujourd'hui se développer des communautés d'expérience et d'expertise sportive promues par des clubs virtuels qui ne disposent pas d'une adresse postale mais d'une simple adresse internet. Ce phénomène prend de l'ampleur aujourd'hui, mais il faut comprendre qu'il s'inscrit dans la continuité de l'histoire récente du sport. Il a suivi des logiques sociales aujourd'hui bien documentées.

1987 : le refus politique d'une prise en compte officielle

P. P > À quand remontent les premiers indices de ce phénomène ?

A. L > Le début d'une prise de conscience officielle date précisément de 1987. Cette année-là, pour la première fois, le ministère des Sports dispose d'une étude sociologique menée par l'INSEP, à laquelle j'ai eu l'honneur de participer, qui démontre que 73,8% des Français font du sport. **A l'époque, c'était énorme !** Dans les années 1980, avec le développement exponentiel de l'industrie de la glisse, tout le monde sentait bien que de nouvelles motivations pour une autre forme de sport apparaissaient. L'étude de l'INSEP le confirmait. Mais il était problématique de dire que 73,8% des Français pratiquaient le sport alors qu'il y avait moins de 15 millions de licences fédérales... **La différence, elle aussi, était énorme !** Cette étude remettait profondément en question l'action du gouvernement. Elle démontrait que la politique sportive de l'État n'était pas à la hauteur de la demande sociale. Elle a donc provoqué un scandale. Pour cette raison, elle fut instantanément décrédibilisée publiquement dans les médias (dans le quotidien *Le Monde*, en particulier, NDLR). Elle fut donc enterrée illico et plus personne n'en a jamais reparlé. La politique sportive française venait de prendre volontairement des décennies de retard par rapport à la transformation sociale du sport. Une véritable carastrophe... qui perdure aujourd'hui. Pourtant, il s'agissait d'un signal fort que les politiques publiques avaient déjà décroché de la demande des Français. Ce qui se confirme aujourd'hui avec l'étude de l'INJEP dont vous avez parlée plus haut. J'observe, à cet égard, que l'étude Active-FNEAPL (réalisée par la Banque de France, NDLR) sur les "Loisirs sportifs marchands" - présentée au congrès national du fitness en juin 2026 - se situe dans la droite ligne de tous les éléments que nous développons depuis le début de cette interview.

Le décrochage massif des jeunes entre 14 et 18 ans

P. P > L'étude de l'INJEP a indiqué en avril dernier qu'entre 14 et 18 ans, 26% des jeunes cessent de pratiquer régulièrement le sport. Comment explique-t-on ce décrochage massif ?

A. L > Il y a 25 ans, on remarquait déjà une perte de licenciés entre 15 et 20 ans. Aujourd'hui, le phénomène s'est considérablement amplifié. C'est dramatique ! Cette étude de l'INJEP marquera peut-être le début d'une prise de conscience collective. Reste que la réflexion ne va pas au-delà. On s'en tient au constat. De plus, l'étude porte seulement sur les jeunes de 14 à 18 ans, mais il ne faudrait pas oublier les adultes, qui sont eux aussi massivement en situation de rejet des clubs sportifs associatifs.

Les attentes des adultes : flexibilité et sport dématérialisé

P. P > Quelles sont les attentes des adultes ?

A. L > Ils recherchent une forme d'activité non contraignante et non contrainte. Un adulte aura du mal à s'inscrire dans une logique de calendrier et d'horaires figés qui entrerait en confrontation avec sa vie personnelle. C'est pourtant précisément le cadre imposé par l'organisation des clubs et les calendriers de compétitions. C'est la raison pour laquelle il préférera toujours le sport dématérialisé *via* Strava, par exemple, qui, contrairement à ce que l'on dit, enrichit formidablement la relation sportive. Ce qui fait son succès. Aujourd'hui, Strava est d'ailleurs moins une application de running qu'un site de rencontre et d'échanges sportifs. Elle offre de nouvelles logiques d'implantation et de participation, avec notamment le système des kudos* qui permettent aux utilisateurs de communiquer entre eux. Et elle n'est pas unique ! Il existe une multitude d'autres acteurs économiques, notamment dans le fitness, pour conquérir ce marché considérable, qui concerne des centaines de millions de personnes dans le monde. Les fédérations ne le savent pas ou ne veulent pas le reconnaître, mais elles sont déjà ubérisées. Notamment, de plus en plus, par des applis... chinoises.

 * Équivalent d'un « j'aime » sur Strava, le Kudos est un moyen de féliciter un autre utilisateur pour sa séance de sport, et donc d'entrer en contact avec lui.

La fin prochaine des clubs « à l'ancienne » ?

P. P > Cela signifie-t-il la fin prochaine de ces clubs « à l'ancienne » ?

A. L > Non ! Il ne faut pas oublier que la France vient d'organiser les Jeux Olympiques, qui furent un succès populaire indéniable. Le sport de compétition est toujours une réalité très forte. Pourtant, aujourd'hui, les sports de glisse alternatifs aux sports olympiques représentent deux voire trois fois la réalité quantitative des fédérations. En France, on ne le dit jamais, il y a 6 millions de clients de salles de fitness (en 2026, NDLR). C'est trois fois plus que les licenciés de la fédération française de football. Or, on n'était à qu'à 4 millions en 2018 (à l'échelle européenne, on compte 70 millions de pratiquants, NDLR). Et encore, on ne parle là que des cas recensés. Il y a aussi de nombreux pratiquants qui font du sport dans l'espace public en dehors des salles et des stades. C'est une réalité que le monde fédéral ne prend pas en compte, contrairement aux acteurs privés qui cherchent à conquérir ce marché exponentiel.

P. P > À terme, ne risquons nous pas d'arriver dans un modèle où les fédérations ne gèreront plus que les filières d'élites et non le sport pour tous ?

A. L > C'est déjà le cas. Leur mission officielle est de produire l'élite. Les fédérations ne voient leurs subventions ministérielles progresser que si elles augmentent leur nombre de médailles. Pas le nombre de leurs licenciés. Et c'est précisément pour cette raison que le modèle actuel ne correspond plus à la demande sociale. Heureusement que les collectivités locales tentent de prendre le relais.

De nouveaux lieux nantais pour les pratiques libres

À Nantes, les élus semblent s'être saisis de cette nouvelle demande sociale. « Un habitant sur deux pratique une activité physique sans faire pour autant partie d'une association. Les Nantaises et Nantais s'affranchissent ainsi des lieux et des horaires, pour faire du sport sur l'espace public ou dans un cadre naturel, selon leurs contraintes et envies du moment », peut-on lire dans un communiqué de la Ville daté du 18 juin 2025.

Sur le mandat 2020-2026, la municipalité indique avoir investi un million d'euros pour « l'aménagement d'une quinzaine de sites et la réalisation d'équipements de pratiques sportives libres ». On peut notamment citer des boucles de running (Jonelière – Tortière, parc du Grand Blottereau ou les trois parcours de l'île de Nantes), les 80 voies d'escalade du site naturel de la carrière Misery, la création d'un terrain de foot à cinq aux Dervallières (2025) ou encore d'un espace de fitness à la Halvêque (2024).

Le projet majeur en la matière reste cependant la réhabilitation de l'ancien hangar de fret ferroviaire « Fercam », sur la pointe ouest de l'île de Nantes. La Ville de Nantes a investi 3 millions d'euros pour transformer cet espace de 1 000 m² « en un lieu où cohabiteront diverses pratiques : glisse urbaine, parkour, escalade, danse, fitness... ». Livraison prévue à l'hiver 2027.

Biographie du Professeur Alain LORET

(extraite du *Who's Who in France* 2026)



Docteur ès Sciences de Gestion de l'Université Paris-Dauphine (1989), Habilité à diriger des recherches (HDR) en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (1996), Agrégé d'Éducation Physique et Sportive (1983), Diplômé de l'Institut National du Sport de l'Expertise et de la Performance (1979) - Professeur des Universités depuis 1996, Professeur cessionnaire puis Professeur titulaire à l'INSEP de 1977 à 1987, Directeur de la Faculté des Sciences du Sport de l'Université de Rouen de 2007 à 2012. Fondateur et directeur du Centre d'Études et de Management de l'Innovation Sportive de l'Université de Caen de 1991 à 1997. Le Professeur Alain Loret est aujourd'hui l'un des rares universitaires européens spécialiste de prospective du sport, discipline scientifique à laquelle il a consacré de nombreuses publications.